

Le procès Barataud

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

L'accusé de Barataud attaque à son tour... C'est à la défense, maintenant, que le commissaire central doit faire front...

M. Fréssard, l'air embarrassé, déclare : Je ne puis, à mon tour, que vous répéter ceci : « Je n'étais pas là. »

Des expériences L'audience de l'après-midi s'ouvre sur des expériences. Elles sont faites dans un silence attentif alors que, ainsi que le fait remarquer M. Pierre Masse, le drame s'est produit dans un bureau qui n'est reconstruit point.

M. Fréssard, l'air embarrassé, déclare : Je ne puis, à mon tour, que vous répéter ceci : « Je n'étais pas là. »

La suite des témoins Trois autres témoins, un garde particulier, M. Marius Dussere, un entrepreneur à Becquigny, M. Jean Paquet, un adjoint de charbonnier, Jean Laval, sont entendus. Ce sont eux qui ont découvert le cadavre du chauffeur Faure.

Mais voici qui paraît plus grave et c'est la défense qui pose le problème. Le corps de Faure n'aurait-il pas été jeté du pont de la Vierge et traîné ainsi ou transporté sur un parcours de 578 mètres ?

Mais, si l'on interrogeait encore une fois le docteur Raymond qui a écrit dans son rapport que le corps de Faure avait la clavie brisée et le rein gauche rompu ?

Voici le carrossier, M. Frugier, chez qui Barataud conduisait sa voiture à réparer. C'est le comptable de M. Frugier qui a reçu la communication téléphonique concernant le chauffeur Faure.

Le plus grand module, œuvre de M. P. Turpin, est celle de dix francs. Elle sera en argent. Le plus petit module, œuvre de M. Lucien Bazon, est celle de cent francs. Elle sera en or.

LES DEGREVEMENTS FISCAUX

Une lettre de la Confédération générale de la production française au ministre des Finances

M. R.-P. Duchemin, président de la Confédération générale de la production française, a adressé par avant le dépôt du projet de budget de 1930, à M. le Ministre des Finances une lettre ayant pour objet de lui soumettre les idées de l'ensemble des groupements industriels et commerciaux...

LE VIe CIRCUIT FRANCO-BELGE

se disputera demain, dimanche 2 juin, sur le parcours suivant : Wattrelos (départ), Lez, Lys, Lannoy, Hem, Forest Asce, Salghin, Bouvines, Croyant, Baisieux, Hortaix, Marquain, Orca, Tourmai, Froyennes, Templeuve, Néchin, Estaimbourg, Pecq, Warcoing, Esplanes, Dettignies, Herveux, Luignegne, Mourcron, Aalbeke, Courtrai, Wervelghem, Menin, Halluin, Roncq, Bousbecque, Werwicq, Comines, Warsolet, Deltémont, Quesnoy-sur-Deûle, Linselles, Bondue, Tourcoing, Mouvaux, Croisê-Larocq, Croix, Hem-pont, Roubaix (arrivée) : boulevard Gambetta, à hauteur de la rue Louis-Catrice (ancienne rue du Bassin).

La Loterie de la Presse

PROCHAIN TIRAGE Le bureau de l'Association professionnelle des journalistes du Nord s'est réuni pour arrêter ses dispositions à prendre en vue du prochain tirage de la grande loterie en faveur de la caisse de retraite de cette Association.

Le tirage aura lieu dans le courant de juin ou, au plus tard, dans les premiers jours de juillet. La date définitive sera fixée incessamment. Les conditions seront aussi publiées à titre complet de lots qui viendront s'ajouter à ceux déjà connus, à savoir :

Un portefeuille d'une valeur de 50.000 fr. 20.000 fr. 10.000 fr. 5.000 fr.

UN GUET-APENS CONTRE UN CHEF DE BATAILLON

Lorient, 31 mai. — Un militaire du 11e régiment d'artillerie lourde coloniale, le soldat Guillemet, a été écroué à la prison militaire pour violences graves exercées contre le chef de bataillon Marquer, fils de l'ancien général chef d'état-major général de la marine.

Le paquet de Lorient informe également contre le directeur de l'école publique de Lanester (Morbihan), M. Le Bayen, qui, en compagnie de ce militaire, avait attiré l'officier dans un véritable guet-apens. Tous deux ayant guetté dans la nuit l'officier qui revenait d'une promenade en automobile en compagnie de deux institutrices de Lanester, l'avaient obligé de se rendre dans l'école de cette localité et l'avaient tout de coups en présence de l'instituteur Guyot, chef du parti communiste du Morbihan, et de plusieurs témoins.

LA PROBITÉ DU CHIFFONNIER PARISIEN

Paris, 31 mai. — M. Chabrol, commissaire du quartier des Halles, voyait entrer dans ses bureaux un brave homme de mise plutôt modeste, qui lui dit :

« Voici, monsieur le Commissaire, je vous apporte ceci. Et il tendait au magistrat un portefeuille dans lequel, outre divers papiers, se trouvait une somme de 9.500 francs en billets de banque. « Je me nomme Hippolyte Soudri, poursuivit le visiteur, et j'habite 24, rue Mouffetard, Chiffonnier de mon état, je travaillais ce matin dans votre quartier, et visitais une boîte à ordures, rue Montorgueil. Quelle ma fut ma stupéfaction de retrouver ce portefeuille, d'enlever encore en bon état, que j'ouvris. Quand je vis qu'il contenait une petite fortune, je n'allai pas plus loin dans mes recherches et me dirigeai aussitôt vers votre commissariat. »

LA SEMAINE DES ECRIVAINS CATHOLIQUES

Paris, 31 mai. — La Semaine des écrivains catholiques a tenu à l'Institut catholique, une réunion présidée par le R. P. de Mondot. Dans un rapport, M. l'abbé Calvet a fait l'examen de conscience des intellectuels catholiques et a montré la nécessité, comme condition de l'union, d'une sérieuse réforme individuelle. MM. Emile Baumann, Edouard Schneider et Mgr Baudrillard ont pris également la parole.

Une grève de protestation de facteurs parisiens

Paris, 31 mai. — Un certain nombre de facteurs de la recette principale des Postes, rue du Louvre, ont fait, ce matin, pendant deux heures, la grève perdue. Le mouvement a pour origine une revendication primordial des facteurs parisiens : concernant la rétroactivité d'une prime spéciale d'habillement, rétroactivité dont les facteurs jusqu'à présent n'ont pas eu le bénéfice.

UN VIOLENT TREMBLEMENT DE TERRE EN REPUBLIQUE ARGENTINE

Buenos-Ayres, 31 mai. — Suivant les dernières informations, vingt personnes ont été tuées par le séismisme de terre dans le village de Villastuel, qui est à moitié détruit.

UNE GRAVE EXPLOSION AUX ETATS-UNIS

New-York, 31 mai. — Une explosion a fait sauter la partie supérieure d'un camion qui contenait dans la rivière Hackensack, où l'on construit un pont, près de Jersey-City.

LE NOUVEAU REGIME DE LA RADIO-DIFFUSION

Paris, 31 mai. — Le projet de loi tendant à organiser le régime de la radio-diffusion, sera distribué prochainement à la Chambre. Ce projet propose de fixer le nombre et l'emplacement des postes émetteurs, exploités par l'Etat et des postes concédés, d'après la répartition suivante :

1° Deux stations longues d'une puissance minima de 100 kilowatts, antennes susceptibles de couvrir de leurs émissions, en toutes circonstances et quelles que soient les conditions atmosphériques, horaires, saisonnières, la totalité du territoire européen et au delà. (Ces postes seraient vraisemblablement la Tour Eiffel et Radio-Paris.)

2° Un réseau de grandes stations d'intérêt général, fonctionnant sur ondes moyennes, capables de faire rayonner sur tout le territoire métropolitain et très loin au delà des frontières, les manifestations artistiques et intellectuelles. Ce réseau comporterait dix centres émetteurs principaux à grande puissance de 25 à 60 kilowatts, antenne situées dans toutes les régions de France et comprenant soit des postes d'Etat, soit des postes concédés.

3° Un réseau d'intérêt régional et d'intérêt local constitué par des stations de moindre puissance, fonctionnant dans les régions où leur présence se justifierait par des considérations d'ordre technique ou économique et utilisant des puissances et des longueurs d'ondes qui ne pourraient troubler ni les émissions des deux précédentes catégories, ni celles des postes étrangers. Pour les stations d'intérêt local, il serait fait le plus large appel à l'initiative privée ; le nombre de ces dernières stations, en principe, ne serait pas limité.

Des taxes sur les appareils récepteurs et sur la vente des pièces détachées sont prévues. Le présent projet prévoit la perception d'une taxe annuelle suivante sur les installations de réception : poste à cristal, sans système amplificateur, 20 francs ; autres postes, 30 francs. Sont exempts de la taxe : Les postes détenus par les fabricants ou marchands et exclusivement destinés à la vente ; Les postes détenus par les établissements d'assistance, les établissements d'enseignement primaire, post-scolaire ou professionnel et par les armoires de guerre et les mutilés à tout pour cent ; Les postes de contrôle des administrations publiques.

L'ACCORD SUR LES RESERVES ALLEMANDES

Paris, 31 mai. — Les experts des puissances créancières ont continué leurs conversations, cet après-midi. L'accord semble être fait au sein du Comité, sur la plupart des réserves allemandes, notamment :

1° Sur la question du moratoire des paiements, l'Allemagne devrait d'abord demander au Comité directeur de la Banque des paiements internationaux le bénéfice du moratoire de l'année 1929. Elle estime, au bout d'un an de ce régime, que sa situation économique l'exige. Elle peut demander au Comité le bénéfice du moratoire de paiement et ce dernier statue ; 2° Sur les chemins de fer, les experts mettent une première hypothèse à forme de prélèvement sur les recettes brutes des chemins de fer allemands, pour un montant égal à celui de la fraction mobilisable de la dette allemande. Ces prélèvements donneraient lieu à des paiements directs tous les quinze jours, au compte de la Banque des paiements. Ils primeraient tous les autres impôts, présents ou futurs, mais laisseraient aux chemins de fer la faculté de contracter les emprunts nécessaires à leur fonctionnement ; 3° Les classes d'émission et de rachat. Les réserves qui restent à régler d'une façon définitive ont trait aux vingt-deux dernières annuités et aux avantages que pourrait retirer l'Allemagne, au cas où les Etats-Unis modifieraient leur attitude, sur le problème des dettes. En outre, on discute encore le point de savoir si le Comité établira ou non une progression pour la fraction mobilisable de la dette allemande. On pense que le groupe allemand a accepté une réponse sur les principaux points encore en discussion, demain soir. En ce cas, on envisagerait pour mardi ou mercredi, la première lecture du rapport aux gouvernements, si une difficulté imprévue ne surgit pas lors de sa rédaction.

UNE INTERPELLATION DE M. FRANKLIN-BOULLON SUR LES DETTES INTERNATIONALES

Paris, 31 mai. — Le groupe de la gauche sociale et radicale après une discussion sur les réparations, a donné mandat à M. Franklin-Bouillon, son président, de déposer une demande d'interpellation à ce sujet.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX COTONS

LIVERPOOL, 31 mai. Ventes : 6.000 ; importations : 4.000 ; Amérique, hausse 1/2 ; Brésil, hausse 1/2 ; Egypte, hausse 1/2 ; Océanie, hausse 1/2 ; Disponible, 18 1/2 ; Cote à terme : Sur janvier, 18 1/2 ; sur mars, 18 1/2 ; sur mai, 18 1/2 ; sur juillet, 18 1/2 ; sur septembre, 18 1/2 ; sur novembre, 18 1/2 ; sur décembre, 18 1/2. Recettes : Aux ports de l'Amérique, 6.000 ; aux ports de l'Inde, 5.000 ; aux ports de l'Europe, 4.000 ; aux ports de l'Australie, 3.000 ; aux ports de l'Afrique, 2.000 ; aux ports de l'Asie, 1.000 ; aux ports de l'Océanie, 500 ; aux ports de l'Amérique, 100 ; aux ports de l'Europe, 100 ; aux ports de l'Australie, 100 ; aux ports de l'Afrique, 100 ; aux ports de l'Asie, 100 ; aux ports de l'Océanie, 100.

BOURSES ET SUBSIDES

Le Conseil a accordé un subside de 200 francs aux Anciens Combattants de l'Entreprise de Roubaix, Roubaix, pour le dépenser en intrinsèque et en réussite, ses prédécesseurs.

MAIRIE DE ROUBAIX

Le Conseil municipal a approuvé l'adjudication de travaux de construction de fossés septiques à la piscine de natation à eau chaude. Ces travaux sont confiés à l'Assainissement rationnel, pour le prix de 8.210 francs. Le choix de l'adjudicataire est M. Van der Stroot pour l'installation du chauffage central du Petit Lyoté. (coté : 19.000 fr.).

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Voici le compte-rendu sommaire de la séance du 26 mai 1929 : Réunions à bon marché. — Loi du 13 juillet 1928. — Subvention. — La Chambre de commerce de Roubaix, examinant les propositions de loi qui ont été présentées, en vue de l'obtention de la subvention qu'elle a décidé précédemment d'allouer aux employés et ouvriers des maisons de sa circonscription, qui utilisent les dispositions de la loi Loucheur (loi du 18

Chronique Locale ROUBAIX

Aujourd'hui, samedi 1er juin : Aujourd'hui, samedi 1er juin, saint Polin. Soleil : lever à 4 h. 54 ; coucher à 9 h. 14. Temps : Brouillard ; vent du N. ; nouvelle le 7 juin. Bulletin météorologique du 1er juin : Région Nord : Beau temps, nuages très élevés, brouillard le matin, vent Nord-Est, 4 à 8 mètres ; température stationnaire ; minimum stationnaire, en balais

Conseil municipal

Séance du 31 mai 1929 M. Lebas, maire, ouvre la séance à 18 h. 55. Trente-cinq conseillers sont présents. M. Vanuivre est élu secrétaire. Le Conseil procède ensuite à la nomination de diverses commissions.

LA CREATION D'UNE GARE DE DEBORD A L'EGREMENT DU BOULEVARD INDUSTRIEL

Le Conseil prend connaissance du nouveau projet présenté par la Compagnie du Nord et l'approuve. Ce projet prévoit une dépense de 1.700.000 francs. La Maison A. Carotte-Dubouché fils est désignée pour entreprendre les travaux d'aménagement de la gare de débord, qui entre dans cette dépense pour une somme de 500.000 francs.

LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE DE 535 LOGEMENTS PAR L'OFFICE MUNICIPAL

Pour réaliser son projet, l'Office demandait à la Ville 10 % du montant des travaux, soit 1.755.000 francs à titre de subvention. Il demandait aussi à la Ville la fourniture de la somme d'une subvention de 1.200.500 francs pour les 111 maisons individuelles et de deux avances, formant un total de 14.550.000 francs, tant pour les maisons individuelles que pour les 424 appartements.

Mort de M. le docteur Lherbier

S'est avec un profond regret que nous avons appris la mort de M. le docteur Lherbier, décédé subitement vendredi vers 6 heures.

à son domicile, 95, rue de Lannoy. Praticien éminent, aimant son art, d'un dévouement toujours éprouvé, toujours sur la brèche pour soulager ses semblables, le défunt était très populaire à Roubaix où il ne comptait que de bons amis. Il avait exercé son admirable profession, jusqu'à son décès, avec une pureté et à son retour, quelque peu fatigué, il se coucha. Le lendemain il n'était plus.

LA DISTRACION A LA MODE

Le concours hippique annuel international civil et militaire, organisé par le Club Hippique de Roubaix, promet de dépasser en intrinsèque et en réussite, ses prédécesseurs.

Le concours hippique de Roubaix

Le concours hippique annuel international civil et militaire, organisé par le Club Hippique de Roubaix, promet de dépasser en intrinsèque et en réussite, ses prédécesseurs.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Le Conseil municipal a approuvé l'adjudication de travaux de construction de fossés septiques à la piscine de natation à eau chaude. Ces travaux sont confiés à l'Assainissement rationnel, pour le prix de 8.210 francs.

BOURSES ET SUBSIDES

Le Conseil a accordé un subside de 200 francs aux Anciens Combattants de l'Entreprise de Roubaix, Roubaix, pour le dépenser en intrinsèque et en réussite, ses prédécesseurs.

MAIRIE DE ROUBAIX

Le Conseil municipal a approuvé l'adjudication de travaux de construction de fossés septiques à la piscine de natation à eau chaude. Ces travaux sont confiés à l'Assainissement rationnel, pour le prix de 8.210 francs.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Voici le compte-rendu sommaire de la séance du 26 mai 1929 : Réunions à bon marché. — Loi du 13 juillet 1928. — Subvention. — La Chambre de commerce de Roubaix, examinant les propositions de loi qui ont été présentées, en vue de l'obtention de la subvention qu'elle a décidé précédemment d'allouer aux employés et ouvriers des maisons de sa circonscription, qui utilisent les dispositions de la loi Loucheur (loi du 18

Le Roi des Arhbers

PAR RENÉ BAZIN

C'est une tragédie d'un foyer détraqué, le roman qui s'éveille chez le canaille au réveil des vieilles disciplines, en fait, la famille reconstruite par le charme vainqueur de l'enfant...

JOURNAL DE ROUBAIX

Dimanche prochain 2 juin